

## Léonore, agente de greffe

Quel est votre métier ?

Agent de greffe

Comment êtes-vous arrivée à exercer ce métier ?

Mutation de la préfecture au tribunal administratif, études de droit, intérêt pour la juridiction administrative.

Comment conciliez-vous votre vie professionnelle et votre vie personnelle ?

Grâce aux horaires qui correspondent plutôt bien à ceux de l'école, il est facile de m'organiser pour amener et aller chercher mon fils qui est en maternelle. De plus avec le télétravail (3 jours actuellement me concernant), cela est encore plus simple.

Avez-vous le sentiment d'avoir eu des freins dans le déroulement de votre carrière liés à votre genre ?

Oui durant mon congé maternité et la première année de mon fils, cela n'a pas été facile de me donner à 100% au travail, beaucoup d'arrêts « enfant malade », et la fatigue qui m'empêchait de penser à ma carrière et sa possible évolution (comme préparer les concours par exemple).

Quel message aimeriez-vous passer à l'occasion de la journée de la femme ?

Qu'il faudrait mieux soutenir les femmes qui ont des enfants, les mères célibataires, celles qui doivent se débrouiller seules car leur conjoint à un travail qui les empêche d'être présent et d'aider au quotidien à la maison (places réservées en crèche, accompagnement carrière, aides financières, horaires aménageables...).